Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CHORUS

AXA World Funds - Multi Premia

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Multi Premia ZI Capitalisation EUR pf (ISIN : LU1626187337)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance du capital tout en maintenant une faible corrélation avec les classes d'actifs traditionnelles.

Politique d'investissement

Le Compartiment cherche à réaliser son objectif d'investissement en s'exposant à des stratégies de « Premia » (les « Stratégies ») liées à plusieurs facteurs d'investissement. Ces stratégies sont composées d'un vaste éventail de classes d'actifs (actions, obligations, crédit, taux, devises) (les « Classes d'actifs ») et de l'ensemble des marchés mondiaux (y compris les marchés émergents).

Le Compartiment fournira une exposition à des stratégies de Premia telles que :

- Des stratégies dites « fondamentales » visant à capturer la valeur d'actifs jugés sous-valorisés / dont les ratios fondamentaux se distinguent par leur bon niveau au sein d'une même classe d'actifs.
- Des stratégies dites de « portage » visant à capturer la valeur d'actifs qui devraient dégager des rendements plus élevés que ceux d'autres actifs offrant un rendement inférieur.
- Des stratégies dites de « momentum » visant à capturer la valeur d'actifs qui devrait continuer à évoluer sur une tendance similaire (à la hausse ou à la baisse) sur un laps de temps futur.
- Des stratégies dites de « déséquilibre » visant à tirer parti des déséquilibres entre l'offre et la demande sur les marchés financiers. Ces déséquilibres résultent souvent des contraintes structurelles des investisseurs et se traduisent par des performances anormales.
- Des stratégies dites de « sentiment » visant à capturer la valeur issue de mesures de sentiment de marché haussier ou baissier émanant des consommateurs, des entreprises ou d'autres acteurs susceptibles d'affecter le prix futur des actifs.

Le processus de construction du portefeuille est dynamique, basé, entre autres, sur un modèle propriétaire et prenant en compte les contraintes liées notamment aux coûts de transaction, à l'effet de levier, à la liquidité et à la volatilité cible. Le Compartiment exclut les placements et/ou l'obtention d'une exposition par le biais d'instruments financiers émis par des sociétés impliquées dans la production de tabac et l'exploitation de mines de charbon. Parmi les critères d'investissement, le Gérant considère également la prise en compte de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), comme des modèles ESG interne d'AXA IM, dans ses analyses.

Il est prévu que l'exposition aux stratégies de Premia soit obtenue (i) principalement au moyen d'instruments dérivés en concluant par exemple des « contracts for difference », des contrats à terme standardisés (futures), des contrats à terme (forwards), des contrats d'option ou des swaps de rendement total, et (ii) au moyen d'investissements directs.

L'exposition globale du Compartiment sera mesurée en utilisant la Valeur à risque (VaR) absolue avec une VaR maximum de 7 % et un horizon de cinq (5) Jours ouvrés avec un niveau de confiance de 95 %, ce qui correspond à une VaR de 20 % avec un horizon de vingt (20) Jours ouvrés et un niveau de confiance de 99 %, dans l'hypothèse d'une distribution normale de la VaR. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % qu'une perte subie par le Compartiment dans un horizon de cinq (5) Jours ouvrés soit supérieure à 7 % de la Valeur liquidative du Compartiment, dans des conditions normales de marché. Le gestionnaire prévoit que le niveau de levier du Compartiment, calculé au moyen de l'approche de la somme des expositions notionnelles, sera compris entre 15 et 29. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau effectif de levier du Compartiment puisse, à tout moment, être supérieur ou inférieur au niveau de levier affiché ci-dessus du fait de certaines circonstances comme un changement des conditions de marché ou de l'allocation d'actifs.

Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Pour les classes d'actions Capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est le US Dollar.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée au Jour de Valorisation suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial : 30 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 1 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Risque de modèle : l'attention est attirée sur le fait que le Gérant utilise les résultats de modèles internes complexes dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie d'investissement. L'efficacité de ces modèles n'est

CHORUS

AXA World Funds - Multi Premia

pas garantie et l'utilisation du modèle peut ne pas conduire à la réalisation de l'objectif d'investissement.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,18 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance: Les commissions de performance sont calculées selon la méthode décrite dans le prospectus en appliquant un taux de participation de 15,00 % maximum de tout rendement réalisé par la Classe d'actifs compris entre 0 et 10 % de la performance annualisée de la classe d'actifs et de 20 % maximum de tout rendement réalisé par la Classe d'actifs supérieur à 10 % de la performance annualisée de la classe d'actifs. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'élevait à 0,37 % de la classe d'action.

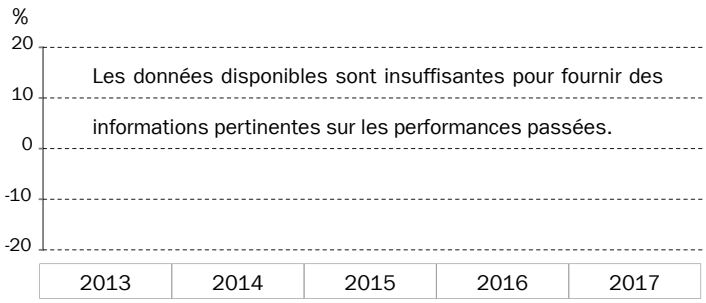
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2017. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2017. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 20/04/2017 et la classe d'actions en 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Informations pratiques

Dépositaire : State Street Bank Luxembourg S.C.A. 49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations : de plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com.

D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative : la Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale : le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité : AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments : les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.